



Lyon, le 15 janvier 2021
INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA MJC JEAN MACÉ

Aux adhérentes et adhérents de la MJC Jean Macé
Aux membres du Conseil d'Administration

Madame, Monsieur,

Dans le contexte de la crise sanitaire que nous connaissons, les ordonnances prises en application de la loi d'urgence covid-19 autorisent la modification des modalités de tenue des réunions des instances associatives.

La MJC Jean Macé tiendra donc cette saison son Assemblée Générale Ordinaire de façon dématérialisée le samedi 30 janvier à 10h30.

Afin de permettre l'identification des adhérents présents, nous vous invitons à vous inscrire par mail pour confirmer votre présence à l'Assemblée Générale à l'adresse suivante : ag@mjcjeanmace.fr.

Un lien vous sera adressé par retour de mail avant l'assemblée générale pour vous connecter à distance.

Une procédure écrite vous sera proposée pour le vote des résolutions. Il vous faudra, le jour de l'AG renseigner un bulletin de vote et nous le retourner par message électronique.

Si vous ne pouvez être présent mais souhaitez être représentés, vous pouvez renseigner le pouvoir ci-dessous et nous l'adresser signé par mail ou par voie postale avant la date de notre AG. Vous pouvez également le déposer dans notre boîte aux lettres.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

À partir de 10h : Accueil et identification des participants, Validation des mandats

À 10h30 : Ouverture de l'assemblée générale.

- Introduction et présentation de l'ordre du jour
- Présentation des rapports : moral et d'orientation, financier, d'activité de la saison 2019-2020 et du budget 2020-2021
- Échanges sur les rapports
- Votes des résolutions
- Élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration

En espérant votre présence,
veuillez croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Laurence VET
Présidente



Pouvoir pour l'assemblée générale – Si vous ne pouvez pas être présent
À découper et à remettre à votre mandataire ou à la MJC Jean Macé.

Je soussigné(e)..... , adhérent(e) à la
MJC Jean Macé ne pouvant pas participer à l'Assemblée Générale du 30 janvier 2021.

Donne pouvoir à M., Mme,.....
également adhérent(e) pour me représenter et voter en mon nom.

Fait à....., le..... **Signature**

Chaque adhérent-e peut être porteur(se) de 3 mandats maximum en plus de sa propre voix et de l'éventuelle représentation de ses enfants de moins de 15 ans.